



Wallonie en fleurs



Dossier de candidature

Ville de Genappe

2023



VILLE DE
GENAPPE

LA VILLE DE GENAPPE

Avec ses 57 hectares, Genappe était considérée avant la fusion des communes en 1977 comme la plus petite commune de Belgique. Avec ses 8 957 hectares, elle est aujourd'hui la plus grande du Brabant wallon. La ville de Genappe est composée de 8 villages à savoir : Baisy-Thy, Bousval, Genappe, Glabais, Houtain-le-Val, Loupoigne, Vieux-Genappe et Ways.

Située entre le site de la bataille de Waterloo et celui de l'abbaye de Villers-la-Ville, deux pôles touristiques bien connus en Belgique, l'actuelle commune de Genappe a aussi abrité des personnages historiques tels que Godefroid de Bouillon, héros bien connu lors de la première croisade ; le roi de France Louis XI qui était un prince lorsqu'il a vécu au château du Lothier ; le Comte Duhesme, Général de Napoléon, décédé à Genappe au lendemain de la bataille de Waterloo ; et Charles de Loupoigne du temps de la Révolution française. Le Dernier QG de Napoléon, quelques constructions anciennes et plusieurs monuments 1815 témoignent de l'histoire locale sur la commune de Genappe.

De nombreux parcours balisés ainsi que les réseaux RAVel et Points-nœuds, permettent de découvrir de superbes paysages à pied, à vélo ou à cheval. Ces promenades vous mèneront également au cœur du monde agricole bien ancré sur le territoire et où les nombreux produits locaux sont produits et font la fierté de tous.

La ville de Genappe c'est aussi :

✓ Dernier QG de Napoléon

15 juin 1815, les premières troupes de l'armée française franchissent la Sambre à Charleroi. Napoléon a pour objectif de battre les forces alliées séparément et de s'emparer de Bruxelles. Le lendemain, il remporte la bataille de Ligny et confie le commandement de son aile gauche au Maréchal Ney qui a pour mission de s'emparer des Quatre-Bras, position genappienne tenue par les Hollandais, renforcé par les Brunswickois et les Britanniques. Les combats sont âpres, la résistance se paie au prix de lourdes pertes. A la tombée de la nuit, le duc de Wellington s'installe à Genappe, à l'Auberge du Roy d'Espagne. Le 17 juin, l'Empereur ordonne la poursuite des alliés. Il se retirent par les défilés de Genappe et de Ways pour

gagner à Mont-Saint-Jean où se positionne le gros des forces. Napoléon installe son quartier-général à Vieux-Genappe, au Caillou, une ferme du XVIIème siècle. C'est là qu'il passera, en compagnie de son état-major, sa dernière nuit avant la bataille de Waterloo marquant la déroute de l'armée française et la fin de son règne.



En partie incendiée par les Prussiens le 19 juin 1815, l'exploitation agricole a été restaurée et est aujourd'hui un musée consacré à Napoléon, à la bataille du 18 juin et à la commune de Genappe en 1815. Le visiteur se glissera dans les pas de l'Empereur, de la salle des cartes à la salle à manger, en passant par la chambre à coucher, la pièce où s'alignent des dizaines d'objets témoins des combats ou celle des diaporamas représentant la campagne de Belgique.

✓ La réserve naturelle de Genappe et ses balades.

Les bassins de décantation de l'ancienne sucrerie de Genappe, devenus réserve naturelle domaniale est l'un des sites ornithologiques majeurs du Brabant wallon, vous ouvrent leurs portes soit pour une visite guidée, soit pour une gestion du site.

Les ornithologues avertis guident les promeneurs dans l'observation des différentes espèces d'oiseaux présents sur le site.

Ce sont des bénévoles qui s'occupent de l'entretien de la réserve naturelle, le tout encadré par environnement-Dyle sous la coordination et la gestion du Département Nature et Forêt de la Région wallonne, gestionnaire du site.

✓ Les plaisirs de la bouche

Les spécialités locales les plus connues à Genappe sont sans nul doute « La tarte et la bière du Lothier ». Mais Genappe compte tellement d'autres bons produits locaux que le plus difficile est de choisir lequel déguster ! Un nombre important de ferme se situe dans les différents villages et développe des magasins à la ferme. A ce jour, le territoire compte une trentaine de producteur locaux et une grande variété de spécialités de qualité (matons, glaces, yaourt, ...).

✓ Un réseau dense de chemins, sentiers et le Ravel

Pas moins de 110 kilomètres répartis en 18 parcours balisés vous attendent à Genappe ! Un circuit VTT, un circuit cyclo touristique, un circuit équestre et 15 promenades pédestres sont repris sur une carte générale qui se complète de dépliants explicatifs présentant le tracé du parcours et de la description des curiosités rencontrées. De quoi agréablement poursuivre la découverte des horizons champêtres, des douces vallées et des hameaux pittoresques de l'entité.

Ce n'est pas moins de 260 kilomètres de chemins et sentiers qu'on peut emprunter pour découvrir l'entité à pied. De plus, le Ravel de 19 km traverse l'ensemble de l'entité pour profiter de balades à pied ou à vélo et parfois au fil de l'eau



PRÉSENTATION DES PERSONNES IMPLIQUÉES DANS LE PROJET ET DANS SA RÉALISATION

Le fleurissement reçoit une attention particulière, il y a une volonté politique d'agrémenter, d'une note verte les nombreux espaces publics. Une petite équipe est impliquée quotidiennement pour la mise en place et l'entretien des lieux. Les espaces verts sur le territoire sont nombreux, nous avons 8 villages à entretenir, chacun possède leur école, leur église, les places ou encore leur cimetière qui sont tous labellisés cimetière nature.

Les plus de 3500 ares d'espaces verts sont entretenus par nos équipes d'ouvriers qui sont répartis comme suit :

- ✓ Propreté publique / cimetière
 - 2 agents sentiers (en bonne saison)
 - 3 agents cimetières
- ✓ Espaces verts
 - 6 agents et 1 saisonnier en charge de la plantation, des pelouses, des arbres et de l'entretien du Ravel.

Au Service environnement, 2 personnes à temps plein, Aude Roland responsable du Service Environnement et Anne-Sophie Swerts.



Le service Environnement



L'équipe Espaces Verts

Nous sous-traitons également des travaux d'abattage, de tontes et d'entretien du Ravel.

La considération du travail pour ces équipes, la sollicitation qui leur est adressée et leur motivation permettent d'obtenir un résultat non négligeable pour l'image de la Ville. Mais aussi un résultat dont nous pouvons être fiers au regard de l'importance des surfaces à entretenir et de la « grandeur » des équipes actuelles.



L'équipe propreté

MOTIVATION ET OBJECTIFS DE PARTICIPATION AU CONCOURS

Tout au long de l'année, nos équipes travaillent afin d'améliorer l'aménagement floral des lieux publics (bâtiments publics, places, rues, ronds-points, ...). Persuadés que l'embellissement du cadre de vie améliore la qualité de vie des citoyens.

Depuis plusieurs années déjà, la commune revoit l'aménagements des parterres, rond-point afin d'être en adéquation avec le développement durable. En effet, nous mettons l'accent sur une gestion durable des espaces mais également sur une floraison adaptée, étalée dans le temps et favorable aux pollinisateurs.

En 2021, la ville de Genappe a obtenu 2 fleurs dans le cadre de la participation à ce concours. C'est une reconnaissance officielle pour le travail de qualité de nos équipes mais cela marque également la volonté des autorités d'embellir le cadre de vie des citoyens.

Nous sommes fiers d'embellir notre ville et d'offrir un cadre de vie agréable à nos citoyens. Les fleurs sont depuis toujours des symboles de beauté et d'accueil, utilisées pour embellir les maisons comme les espaces publics ou les lieux historique.

Le fleurissement et la végétalisation sont, aujourd'hui, indispensables à l'aménagement urbain, invitant les passants à flâner dans la ville, à apprécier les lieux publics et à recréer un lien avec la nature, source de bien-être quotidien.

La propreté publique, complémentaire au fleurissement, est également une priorité. En effet, on souhaite que la qualité des espaces publics auquel contribue le fleurissement invite au respect des lieux par leur usagers. Les équipes communales travaillent ensemble au maintien d'un environnement agréable.



LA STRATÉGIE DE FLEURISSEMENT ET VÉGÉTALISATION POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

La stratégie de fleurissement et de végétalisation s'axe autour de 2 objectifs principaux : le première, la gestion des espaces verts sans produits phytosanitaires, la seconde, la préservation et/ou l'amélioration de la biodiversité dans nos aménagements.

De manière globale, les aménagements sont étudiés de manière à ce qu'ils soient adaptés à leurs spécificités : orientation, fréquentation, fonction, entretien, etc.

Ainsi, pour les bacs, des annuelles sont privilégiées afin d'assurer un fleurissement long et continu. Un accent est également mis sur les productions locales et wallonnes dans nos cahiers des charges.

Pour les autres aménagements (parterres, rond-point, ...), les plantes vivaces, les bulbes et les arbustes sont privilégiés. Nous mettons du paillage dans l'ensemble de nos parterres afin de réduire l'entretien.

Et enfin, dans certaines zones tels que les cimetières et les bords de route, une tonte différenciée et un fauchage tardif sont réalisés.

Un plan de gestion différenciée a été amorcé grâce à l'inventaire des espaces verts réalisés sur le territoire par Apitrees. Plusieurs zones du territoire ont été cartographiées et la gestion différenciée y est appliquée.

En matière d'information du public, diverses publications de nos aménagements sont diffusées et certains panneaux sont réalisés afin d'expliquer la démarche aux citoyens et de prodiguer des conseils d'entretien durable.

Le lecteur trouvera ci-après les nouveautés en matière de fleurissement d'entretien et d'aménagements de nos espaces verts.



1. L'HÔTEL DE VILLE – ESPACE 2000

Traditionnellement, les parterres à l'avant de l'hôtel de ville était aménagé chaque année avec des plantes annuelles.

Soucieux d'améliorer ces aménagements, d'assurer un fleurissement étalé dans le temps, de réduire le temps de travail des équipes et d'apporter davantage de biodiversité. En 2020, les parterres ont été complètement revus et réaménagés, en collaboration avec l'asbl Ecowal.

Sur de site de l'espace 2000, nous avons réalisés un plan de gestion différenciée, la tonte différenciée est privilégiée. Des fruitiers ont été plantés devant la bibliothèque et l'école de l'Espace 2000 participe au projet « Ose le vert » dans leur cour de récréation. Nous avons également aménagé une prairie fleurie devant la bibliothèque et l'académie de musique. Des panneaux didactiques sur l'abeille ont été installé.

Nous avons encore des projets pour cette zone qui est très verte. Nous souhaitons réaliser un nouvel aménagement fleuri sur la pelouse centrale et placer des arbres palissés au niveau de la Crèche communale pour obtenir un ombrage sur la zone des jeux.



2. ROND-POINT GENAPPE MATÉRIAUX

Ce rond-point, appartenant au SPW, se situe à l'intersection de plusieurs voiries permettant de traverser l'entité. Le rond constitue également une entrée dans le territoire de Genappe. Il s'agissait, donc là aussi, d'assurer un fleurissement pérenne. Nous avons opté, avec l'accord du gestionnaire, pour un mélange de vivaces, en y intégrant des bulbes mais également des graminées, assurant une présence végétale tout l'hiver. Lors de la plantation, un paillage de miscanthus a été installé afin de réduire le développement des adventices mais aussi pour garder l'humidité au niveau du sol.



3. CIMETIÈRE DE GENAPPE ET WAYS

Pour faire face à la législation « Zéro-phyto », il a été décidé d'engazonner l'ensemble de ces deux cimetières. Un ensemencement d'un mélange de semences a été réalisé depuis plusieurs années ce qui permet de mettre dans la nature et de la vie dans les cimetières et de réduire la charge de travail d'entretien. Nous avons

également réalisé plusieurs aménagements dans ces cimetières, certains pour la biodiversité, plantation de plantes mellifères, aménagements d'hôtel à insectes, de nichoirs, ... D'autres aménagements permettent de récupérer l'eau de pluie pour proposer aux citoyens d'arroser leurs plantes. Et les derniers aménagements en date, sont la réalisation de la parcelle des étoiles, dédiée aux fœtus pour l'ensemble de l'entité et la plantation d'un pré-fleuri.



4. CENTRE-VILLE

Les grands pots du centre-ville sont incontournables, ils offrent une multitude de fleurs durant la belle saison. Il s'agit d'un point d'accroche pour l'œil des citoyens habitant sur la commune ou de passage sur notre entité. Des fleurs trouvent également place dans la fontaine de la place durant la belle saison.

La ville a décidé de continuer ses aménagements dans le centre. À la suite de la démolition des immeubles de la rue de Charleroi, un parking a été créé avec un nouveau parterre reprenant une série de vivaces et d'arbres fruitiers.

De nouveaux pots sont placés cette année avec des elaeagnus, pour apporter de la hauteur et de la végétation afin de rendre cette rue plus accueillante.



5. VILLAGE DE BOUSVAL

Ces dernières années, plusieurs aménagements ont été réalisés au sein du village de Bousval.

Tout d'abord, à la Place de Bousval, l'endroit borde un axe fort fréquenté sur la commune. Dès lors, pour la mise en valeur de cet endroit, nous avons réalisé un mix de plantes vivaces et de plantes annuelles. Cela tend à réduire l'entretien et les arrosages.



Aux abords de la place, nous avons réalisé un projet avec les scouts du village afin de planter des bulbes dans les pelouses. Ce projet permet de proposer aux insectes de la nourriture à la sortie de l'hiver.

A Bousval, nous avons le cimetière de Bousval qui est labellisé cimetière nature et pour lequel plusieurs aménagements ont été réalisés à savoir : la parcelle des enfants, la zone des anciens combattants, l'ensemencement des allées, ...

Nous avons également réaménagé le petit parking qui mène à ce cimetière. Nous avons mêlé l'aménagement de bacs de fleurs vivaces et des panneaux historiques du village.



Au sein du village, la deuxième place a également été complètement refaite. Dans ce cadre de ses travaux, des arbres palissés ont été installés afin de végétaliser la place mais également d'amener plus de fraîcheur sur cette partie du domaine public.

Dans la même optique, nous avons le projet de verduriser l'ensemble des cours d'école. Nous remarquons que celles-ci sont très souvent exposées au chaud et que les enfants ont peu de zone ombragée où s'abriter. Nous avons commencé par l'école de Bousval située en face de la place, où des arbres palissés ont trouvé place.





6. EGLISE DE WAYS

En 2021, nous avons amélioré le fleurissement à l'église de Ways. Des hortensias ont été plantés le long de la bâtisse, des fruitiers ont été plantés dans les zones herbeuses. Par la suite, nous avons également aménagé un pré-fleuri.

La ville accorde une importance particulière au fleurissement de ses monuments religieux. Nous comptons 8 églises sur le territoire, chacun d'elles reçoivent une attention particulière au point de vue du fleurissement.



LE LABEL DANS LA COMMUNE

Comme en 2021, l'obtention de la labellisation sera, bien entendu, largement relayée vers les citoyens par le biais de nos canaux d'informations communaux (journal communal, réseaux sociaux, site web).

Les panneaux seront installés à des endroits stratégiques de l'entité.

En lien avec la labellisation, un projet intitulé « Villages fleuris » est également réalisé depuis 2020 afin d'inciter nos citoyens à contribuer au maillage vert et au cadre de vie de la commune.

L'obtention du label constitue selon nous, une plus-value et un lien entre les différents projets menés en matière environnementale : fauchage tardif, commune Maya, cimetière nature (8 cimetières labellisés à différents niveaux), gestion différenciée lorsque cela est possible, activités de sensibilisation aux pollinisateurs, panneaux didactiques, etc.

Le label constitue également pour nous, une reconnaissance du travail des équipes communales en matière de fleurissement et de gestion des espaces verts communaux.



PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Depuis plusieurs années déjà, le service Environnement, l'équipe cimetière et l'équipe Espaces verts se sont engagés dans un plan de réduction de l'usage des pesticides pour arriver, depuis 2018, au Zéro Phyto. Des formations ont été dispensées au personnel afin de les sensibiliser aux dangers des pesticides pour leur propre santé et pour l'environnement.

En même temps, une réflexion a été menée sur l'emploi des techniques alternatives au désherbage chimique et sur la gestion différenciée des espaces verts.

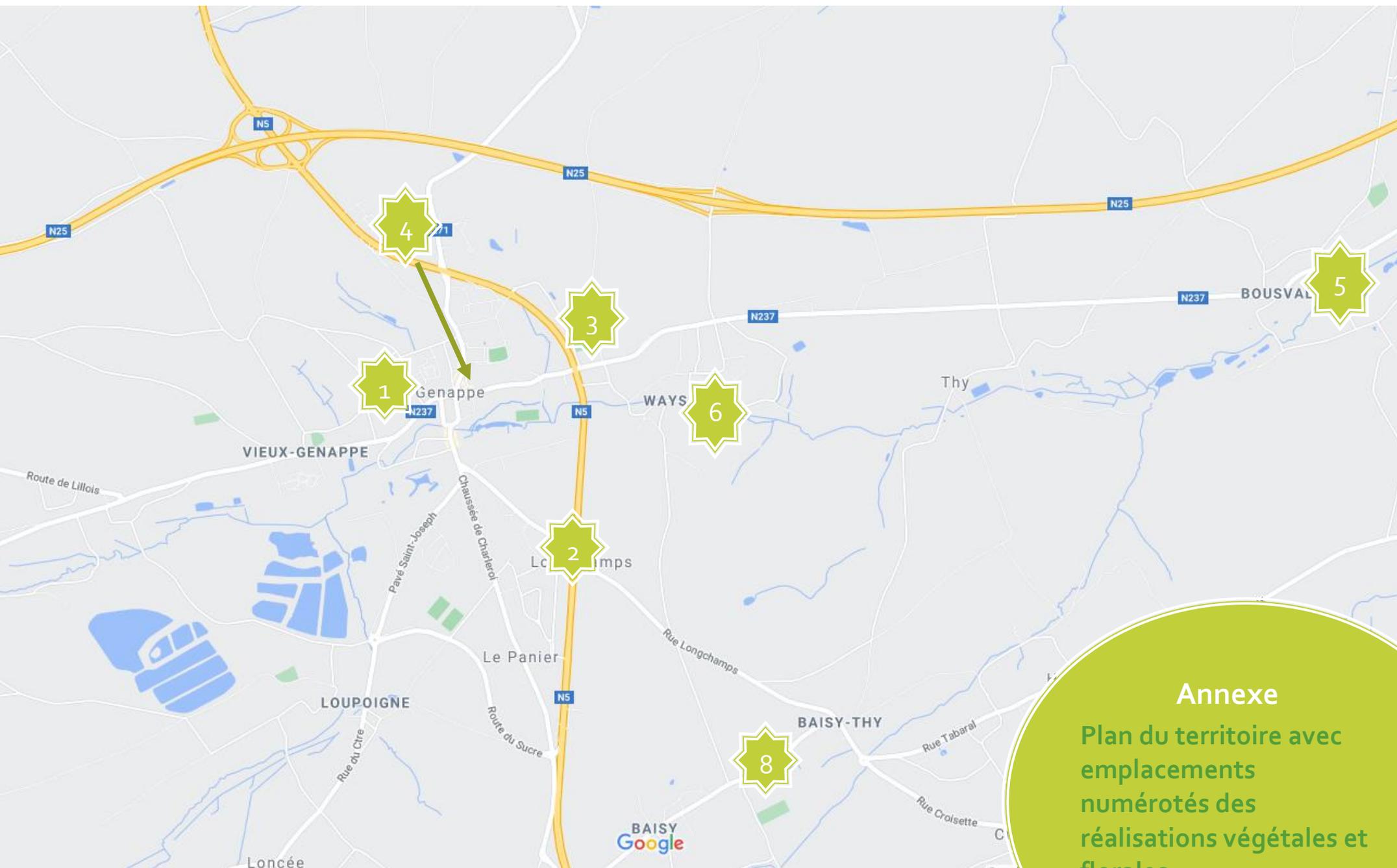
Le désherbage mécanique et thermique ainsi que l'usage de paillage ou des plantes couvre-sol font maintenant partie des techniques de travail habituelles au sein de nos services.

Après avoir établi un inventaire de nos espaces verts et une classification des entretiens, nous souhaitons appliquer cette gestion à l'ensemble du territoire de Genappe.

Chaque espace vert est maintenant entretenu en fonction de son utilisation et de sa location. Des espaces autrefois tondus régulièrement laissent place à plus de biodiversité. La tonte régulière est remplacée par de la fauche permettant l'apparition de nouvelles plantes et de toute une vie sauvage associée.

La communication est essentielle, à chaque instant, pour expliquer que la gestion différenciée ne rime pas avec abandon mais bien avec amélioration de la biodiversité et gain de temps pour s'attarder à des tâches plus essentielles.





Annexe
Plan du territoire avec
emplacements
numérotés des
réalisations végétales et
florales